

Réf. : RH/VM – N° 007/2012 Janvier 2012

Le Centre Hospitalier Universitaire Brugmann vous fait part de sa décision de pourvoir à l'emploi mentionné ci-dessous :

APPEL INTERNE / EXTERNE

Infirmier en Chef – Gériatrie – Site Brien

(H/F) - 38H

CONDITIONS D'ACCES

- Posséder soit la qualification d'infirmier(ère) gradué(e) (ou bachelier en soins infirmiers) avec 3 ans de pratique effective soit la qualification d'infirmière brevetée avec 5 ans de pratique effective
- Posséder une formation complémentaire de cadre de santé ou une formation complémentaire de niveau universitaire (licence en sciences hospitalières, master en soins infirmiers, master en santé publique,...)
- Posséder la qualification d'infirmier spécialisé en gériatrie ou répondre aux conditions prévues par le programme de soins pour le patient gériatrique
- Satisfaire aux conditions légales de bilinguisme (réussite de l'examen Selor)
- Satisfaire à l'examen de promotion ou de sélection
- Satisfaire aux conditions du profil

MISSIONS

(Arrêté Royal du 13/07/2006)

L'infirmier en chef :

- est responsable de l'organisation, de la continuité et de la qualité de l'activité infirmière au sein de l'équipe qui lui est confiée par la Direction du Département Infirmier et Paramédical ;
 - est responsable de la gestion en ressources humaines de son équipe (organisation, motivation, communication, formation, ...);
 - collabore au développement de la politique infirmière dans l'hôpital et l'applique au sein de son équipe ;
 - accomplit sa mission en contact étroit avec les médecins et les responsables des différents départements de l'hôpital.
-
- **Hiérarchie** : Infirmier chef de service
 - **Horaire** : irréguliers
 - **Date d'entrée en fonction** : immédiate

QUALITES REQUISES POUR LA FONCTION

- Capacités :
 - de gestion d'une équipe
 - d'organisation du travail
 - de communication
 - d'élaboration et de mise en œuvre d'objectifs
 - de collaboration multidisciplinaire
- Dynamisme, créativité et rigueur
- Toute formation en relation avec la fonction et/ou une expérience pratique constituent des atouts supplémentaires

BAREME DE REMUNERATION

- Assimilé au grade de : Infirmier en chef
- Montants annuels à temps plein : Echelle barémique (charte sociale): BH8'

Min. : 34 556.30 € indexés

Max. : 53 190.20 € indexés

Le maximum est atteint après 27 ans d'ancienneté pécuniaire.

Taux actuel de liquidation : 1.5460

- La période d'essai sera fixée conformément à la Charte Sociale

MODALITE D'INTRODUCTION DES CANDIDATURES

- **Coordonnées** : votre candidature (lettre de motivation et cv) doit être envoyée à Mme CLEMENS, Directrice du Département infirmier et paramédical (anita.clemens@chu-brugmann.be ou CHU Brugmann, 4 Place A. Van Gehuchten à 1020 Bruxelles).
- **Matières d'examen** : le détail des matières d'examen peut être obtenu sur simple demande auprès du Département des Ressources Humaines.

Le présent appel doit être porté à la connaissance de tous les membres du personnel. C'est pourquoi les Chefs de Service veilleront à ce que ces informations soient également communiquées aux membres de leur service.

Eddy VAN DEN PLAS
Directeur Général